

**Ecole maternelle du Val d'Autize et école élémentaire Albert Servant
ARDIN**

CONSEIL D'ECOLE n°3

13 juin 2019

Présents :

Catherine FOUET (directrice de l'école maternelle), Emmanuelle FOUCHER (directrice de l'école élémentaire), Sylvie COURTIN, Marie PEROTTEAU (enseignantes) ;

Mesdames POUSSARD et BERNAUDEAU, monsieur COUTANT (conseillers municipaux en charge des affaires scolaires) ;

Mesdames BRIN Laure, DUBIN Nelly et DUPONT Audrey (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école élémentaire), mesdames FOUQUET Perrine et MARTINEAU Stéphanie (représentantes suppléantes des parents d'élèves de l'école élémentaire) ;

Mesdames HAYE Nadège et COUE Aline (représentantes titulaires des parents d'élèves de l'école maternelle), madame MORNET Florence (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle).

Excusés :

Monsieur BOURGEOIS (DDEN), Karine GUILLOT (enseignante), Magali BAUCHY (représentante suppléante des parents d'élèves de l'école maternelle).

Ordre du jour :

- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019
- Bilan des projets 2018/2019
- Sécurité
- ATSEM
- Questions diverses

1. Effectifs des écoles

En maternelle :

Prévisions pour la rentrée 2019 :

- 7 élèves en Petite Section
- 18 élèves en Moyenne Section
- 16 élèves en Grande Section

soit un effectif global prévisionnel de 41 élèves.

2 inscriptions en TPS (rentrée en janvier)

En élémentaire :

Prévisions pour la rentrée 2019 :

- 13 élèves en CP
- 18 élèves en CE1
- 9 élèves en CE2
- 13 élèves en CM1
- 10 élèves en CM2

soit un effectif global prévisionnel de 63 élèves à la rentrée 2019.

2. Projets pour l'année :

Les enseignantes des deux écoles renouvellent leurs remerciements à la Municipalité et à l'Association des Parents d'Elèves pour leurs subventions permettant aux élèves de participer à de beaux projets.

→ Ecole maternelle :

- Journée sécurité routière avec Jean-Paul BERNARD le lundi 13 mai 2019 : circulation sur un circuit dans la cour, découverte des panneaux de signalisation, découverte de l'objet vélo et des règles à respecter. (MS/GS)
- Visite de la chèvrerie et dégustation de fromages chez Monsieur ALBERT le mercredi 22 mai pour les 2 classes.
- Sortie à Coutières et expériences sur les 5 sens (les 2 classes) grâce à la prise en charge financière par l'association des Parents d'élèves que nous remercions (412 € pour le transport et 522 € d'intervention).
- Randonnées chaque semaine le mercredi matin dès que la météo le permettra.

→ Ecole élémentaire

- Le projet de fresque est enfin terminé. Le vernissage aura lieu le jeudi 4 juillet à 18h30, en présence de l'artiste Cathy DUVALS.
- Dans le cadre du prix littéraire des « Incorruptibles », à la mi-mai tous les élèves de l'école ont pu voter pour leur livre préféré. La participation financière à cette opération a été prise en charge par la Municipalité. L'école souhaite renouveler cette opération.
- Dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), les classes ont participé depuis le dernier Conseil d'écoles ou participeront d'ici la fin de l'année :

* Pour les CP-CE1 :

- ✧ des rencontres avec les classes de St Laurs et St Pompain, le 7 mai « Athlétisme » à Ardin et le 2 juillet à St Pompain « Athlétisme ».
- ✧ « Le Ptit Tour » (activité cycliste) qui s'est tenu le 21 mai à Beceleuf.

* Pour les CE1-CE2 :

- ✧ une rencontre avec les classes de St Pompain et Villiers en Plaine le 2 juillet à Ardin (randonnée et Apprendre à porter secours).
- ✧ de deux actions : « Handballons-nous » le 7 mai à St Maixent l'Ecole et « Ptit Golf » le 4 juin au Golf de Mazières.

* Pour les CM1-CM2 :

- ✧ des rencontres avec les classes de CM1-CM2 de St Pompain et CE2-CM1-CM2 de St Laurs le 11 avril à St Pompain (randonnée et Ultimate) et le 4 juillet à Coulonges (piscine et jeux collectifs).
- ✧ de deux actions : « P'tit Golf » le 4 juin au Golf de Mazières et journée « Volley-ball » le 18 juin au stade Espinassou de Niort.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour la prise en charge des licences USEP.

- Les CE2 vont passer leur permis piéton, en partenariat avec la gendarmerie, le 24 juin.
- Les CM ont accueilli une classe de 5^{ème} du collège de Coulonges le 30 avril de 9h à 12h dans le cadre d'une liaison en sciences.
- Les élèves de CM1 et CM2 ont participé au projet « Booky Reviews » et ont produit trois chroniques littéraires destinées à présenter des albums anglophones à leurs camarades du département. Résultat dans les tous prochains jours.

- les élèves de CM2 ont été accueillis ce jour toute la journée au collège dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème}.
- La classe des CM1-CM2 passera son permis Internet, en partenariat avec la gendarmerie, le 24 juin.
- La classe des CM1-CM2 participera à la journée de prévention routière au collège : maniement du vélo, code de la route et premiers secours, le 25 juin.

3. Compte-rendu des différents exercices de sécurité

* En maternelle :

Le dernier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 13 mars 2019 à 9h et a duré 1 minute, sans aucune difficulté.

Le dernier exercice de confinement pour cause de tempête a eu lieu le 3 avril 2019 à 10h30 et a duré 20 minutes. Tout s'est bien passé même pour les plus petits.

* A l'élémentaire :

Le dernier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 11 juin à 15h03 et a duré 1'15, sans aucune difficulté.

Le dernier exercice de confinement pour cause de tempête a eu lieu le 2 mai à 14h10 et a duré 30 minutes, sans difficulté.

4. ATSEM :

Les enseignantes souhaiteraient savoir quelles seront les ATSEM à la rentrée et s'il est possible d'avoir une fiche de poste précise pour chacune d'elle. Cela permettrait de réfléchir à des solutions pour la pause méridienne puisqu'il existe des difficultés importantes de surveillance des GS pendant que Florence s'occupe des MS et Christine des PS, de 12h30 à 12h50.

5. Travaux et demandes divers émanant des écoles

Les enseignantes des deux écoles renouvellent leurs remerciements aux employés municipaux pour leur diligence à répondre à toutes leurs sollicitations.

→ Ecole maternelle

Les portes d'entrées vont être équipées contre les pincements de doigts.

La barrière se trouvant derrière l'école va être sécurisée.

• *Demande émanant de l'école :*

La directrice reformule sa demande pour avoir un cahier de sécurité où seront consignées les diverses interventions des professionnels (vérification des extincteurs, prélèvements d'eau, avis des commissions de sécurité...).

→ Ecole élémentaire

La sonnette du portail donnant sur le parking côté mairie ne fonctionne toujours pas.

Le « groom de porte » sur la porte d'entrée du bâtiment de la classe de CM a été posé. Celui de l'autre bâtiment est en attente.

Grâce au financement de la Municipalité, la bibliothèque de l'école a été réhabilitée : enlèvement des outils informatiques obsolètes et mise en place de mobilier adéquat : présentoir de livres, poufs et cubes pour s'asseoir (pour la somme de 848,97 €).

6. Points divers

- Les marquages de la cour ne sont plus très visibles. Les enseignantes demandent à l'APE si une prise en charge financière de la peinture et un appel aux parents bénévoles pour peindre pourraient être possibles. Les représentantes de l'APE présentes au Conseil d'écoles indiquent que le sujet sera abordé lors de leur prochaine réunion.
- Pour rappel, la surveillance de la cour de l'école élémentaire n'est sous la responsabilité des enseignantes que de 13h35 à 13h45. Le personnel communal est donc tenu de surveiller les élèves jusqu'à 13h35.

Les représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecoles ont soulevé trois questions :

- Suite aux éléments observés par Madame MARET à la cantine, il a été proposé d'avancer plusieurs pistes de réflexion pour faciliter le travail du personnel à la cantine à la rentrée prochaine : changer les enfants de place au retour de chaque période de vacances, changer le sens du service périodiquement pour éviter que ne soient servis en premier toujours les mêmes enfants, adapter la quantité de nourriture lors du second passage aux demandes des enfants en les responsabilisant sur la notion de gaspillage.
- les rythmes scolaires : 4 jours / 4,5 jours ? A la rentrée 2019, les 4,5 jours seront conservés.
- 4 familles posent la question sur les obligations de la mairie concernant le service minimum lors des journées de grève. La Municipalité s'excuse du dernier dysfonctionnement et précise que cela ne se reproduira pas et que les élèves seront accueillis.

